

NOTICE D'EMBALLAGE
Dermaflon® ad us. vet., Crème

**1 NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ
ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA
LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché: Zoetis Schweiz GmbH
Rue de la Jeunesse 2
2800 Delémont

Fabricant responsable de la libération des lots : Haupt Pharma Latina S.r.l.
SS 156Km 47, 600
04100 Borgo San Michele (Latina)
Italie

2 DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Dermaflon® ad us. vet., Crème

3 LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

1 g de crème contient :

Substances actives :

Acide malique	3.75 mg
Acide benzoïque	0.25 mg
Acide salicylique	0.06 mg
Allantoïne	0.15 mg
Propylèneglycol	18.16 mg

Excipients :

Parahydroxybenzoate de méthyle (E 218) 0.05 mg, Parahydroxybenzoate de propyle 0.10 mg,
Paraffine molle blanche, Sorbitan sesquioléate, Cholestérol, Sulfate de magnésium, Eau purifiée.

Forme pharmaceutique : crème blanche émulsifiée (eau dans l'huile).

4 INDICATION(S)

Pour toutes les espèces animales : blessures diverses, plaies et lésions cutanées.

5 CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser en même temps que d'autres produits, par exemple des produits de trempage des trayons ou des désinfectants des trayons, car ils peuvent réduire ou neutraliser l'efficacité du médicament vétérinaire (voir également la rubrique « 9. Conseils pour une administration correcte »).

6 EFFETS INDÉSIRABLES

Aucun connu.

Si vous constatez des effets secondaires ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire ou votre pharmacien.

7 ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Toutes les espèces animales.

8 POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Uniquement pour l'application externe.

Appliquer généreusement la crème sur la lésion, deux fois par jour ou même plus souvent si nécessaire.

9 CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Il est recommandé de nettoyer d'abord la plaie avec un produit approprié (par ex. un produit au pH neutre et sans parfum) avant d'appliquer la crème, en vue d'enlever les croûtes et la crème appliquée auparavant.

En cas de traitement des lésions du pis chez le bovin, la brebis ou la chèvre, il faudra nettoyer le pis et les trayons avant la traite.

Ne pas utiliser simultanément des désinfectants alcalins.
Éviter le contact prolongé avec des surfaces métalliques.

10 TEMPS D'ATTENTE

Aucun.

11 CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

À conserver hors de portée des enfants !

La préparation est utilisable jusqu'à la date indiquée avec "Exp." sur l'emballage.

12 MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières pour chaque espèce cible :

Le contact avec les yeux doit être évité, car la solution peut être irritante en raison d'un pH faible.

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

Uniquement pour l'application externe. Voir également la rubrique « 9. Conseils pour une administration correcte ».

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Ne pas avaler.

Éviter le contact du produit avec les yeux.

En cas de contact avec la peau, rincer à l'eau propre et fraîche.

Peut provoquer une irritation de la peau. L'usage de gants est recommandé pour les peaux sensibles.

Lavez-vous les mains après utilisation du produit.

Gestation et lactation :

Voir la rubrique « 9. Conseils pour une administration correcte ».

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :

Aucune connue.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Aucune connue.

Incompatibilités :

Ne pas utiliser simultanément des désinfectants alcalins.

13 PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

14 DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

09.12.2021

Vous trouverez de plus amples informations sur ce médicament vétérinaire aux adresses www.swissmedic.ch et www.tierarzneimittel.ch.

15 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Tubes en aluminium de 30 g et 100 g dans une boîte.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Catégorie de remise D : remise sans ordonnance après conseil spécialisé

Swissmedic 48'412

Code ATCvet : QD02AF

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.